

# Lettre aux donateurs

## Un fonctionnement exemplaire et transparent de vos dons

Chères donatrices, chers donateurs,

La clôture des comptes 2013 est l'occasion de vous présenter un bilan financier des dons rassemblés par Non-Violence XXI dont le détail est en page 3. Les efforts réalisés par l'équipe de Non-Violence XXI portent doucement leurs fruits : sans compter un don exceptionnel, l'année 2013 a en effet confirmé le redressement de 2012 et le total des dons 2013 est même légèrement supérieur au meilleur total des 5 dernières années !

En effet, 423 d'entre vous, ont contribué financièrement à la promotion de la Non-Violence ces 2 dernières années. De plus les nouveaux donateurs sont deux fois plus nombreux en 2013 que les années précédentes. Nous avons constaté que 31 % d'entre vous sont des donateurs fidèles depuis 5 ans au moins. Nous souhaitons améliorer ce taux et nous comptons sur votre fidélité. Le passage en prélèvement automatique est une excellente solution pour vous éviter des oublis et réduire nos traitements administratifs.

En 2012 Non-Violence XXI a soutenu 40 projets menés par 37 différentes associations et 44 projets, menés par 34 associations en 2013. Une part de plus en plus importante concerne l'éducation à la non-violence (45%). Comme dans chacune de nos « Lettre », vous trouverez dans les pages suivantes des nouvelles concrètes de certains projets.

Pour les 3 ans à venir l'un de nos principaux objectifs est d'augmenter les dons, et de les doubler en 7 ans, c'est-à-dire, de réaliser chaque année une augmentation de 10% se qui se traduira dans plus de projets financés.

Pour atteindre ces objectifs nous allons amplifier les améliorations du fonctionnement interne et de communication engagées par Marisol Toledo, notre coordinatrice, en s'appuyant sur son expérience et ses idées, ainsi que sur les jeunes adultes en service civique. En effet notre obligation morale est toujours d'avoir un fonctionnement exemplaire pour utiliser l'essentiel de vos dons à la promotion concrète de la Non-Violence.

Vous pourrez bientôt avoir des informations plus détaillées sur ces actions, sur notre site internet : [www.non-violence21.org](http://www.non-violence21.org).

Merci d'avance pour votre soutien renouvelé et bel été à chacun de vous.

Non-Violence XXI a l'honneur de compter désormais dans son Conseil d'Administration 3 nouveaux membres :

- Txtet
- Eric Egbako
- et Denyse Leleu



Pour le Bureau collégial de Non-Violence XXI,  
Patrick Lesauvage, co-président de Non-Violence XXI

## Sommaire

• La non-violence avance grâce à vos dons .....	2
• Non-Violence XXI à Mondo Montreuil .....	2
• Les jeux coopératifs .....	3
• Sanctions et respect .....	3
• Les comptes 2013 .....	3
• Flash sur le «La formation à la non-violence» .....	4

# La non-violence avance grâce à vos dons...

Grâce à votre générosité, NVXXI a soutenu financièrement 35 projets en 2014. En voici quelques exemples :

## Non-Violence XXI à Mundo Montreuil



A la fin 2014, Non-Violence XXI s'installera à Mundo Montreuil, un projet immobilier éco-responsable, où seront accueillies des structures engagées dans le progrès sociétal (associations, coopératives, entrepreneurs sociaux), après complète réhabilitation d'une friche industrielle.

Mundo Montreuil se veut un exemple de bonnes pratiques du développement durable, en alliant une conception participative avec les résidents, des techniques de construction écologiques puis de gestion exemplaires et une ouverture sur le quartier et ses voisins, notamment le foyer autogéré de travailleurs maliens du Centenaire.

Mundo Montreuil réponds aux valeurs de Non-Violence XXI et ses donateurs, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de notre aménagement sur nos outils de communication :  
[www.nonviolence21.org](http://www.nonviolence21.org)  
[pagefacebooknonviolence21](https://www.facebook.com/nonviolence21)

Alternatives non-violentes se fait une peau neuve pour fêter ses 40 ans !

<http://alternatives-non-violentes.org>  
ANV est éditée avec le soutien de NVXXI



## Réseaux pour l'action collective transnationale (RéACT)- Une stratégie non violente des paysans expropriés par Bolloré

Dans le cadre de son travail d'appui à la mobilisation et à l'organisation collective des riverains affectés par l'implantation d'agro-industries de palmiers à huile et d'hévéas, ReAct a mis en place de formations à la non-violence ainsi qu'une coordination internationale pour rendre possible de nouvelles actions non-violentes simultanées en cas de blocage des négociations de la part de Bolloré.

Ce travail se fait dans 5 pays: Sierra Léone, Cameroun, Côte d'Ivoire, Libéria et Cambodge. Ces actions de désobéissance civile ont déjà permis de faire pression sur les filiales locales de Bolloré et a ouvert la porte à des négociations avec le groupe français.

Suivez les actions de ReAct sur :

<http://projet-react.org/>



## Institut de Recherche sur la Résolution non-violente des conflits - Trombinoscope de la non-violence (6 800 € en 2014)



Le site internet de l'IRNC récemment restructuré, s'est nourri de la rubrique Diaporamas, le trombinoscope de la non-violence, ces diapositives ont

comme objectif de présenter la non-violence à travers des personnes, et donc des visages, d'où le titre de «trombinoscope». Ces personnes de tous les pays et de toutes les époques sont parfois très connues, parfois méconnues, parfois presque inconnues.

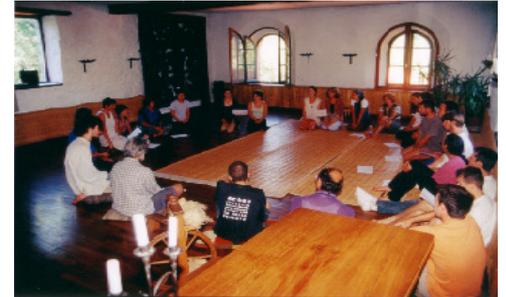
Au-delà des visages, ce trombinoscope indique les racines de l'idée de non-violence, son parcours à travers les siècles, son actualité.

Nous vous invitons à les consulter sur :

<http://www.irnc.org/>

## MAISON DE LA PAIX - AMIS DE L'ARCHE DE MONTPELLIER - Université d'été de l'Arche 2014 1000 € en 2014

La crise a réveillé chez certains le désir de changement vers un autre « vivre ensemble ». Partant de ce constat, l'Université d'été de l'Arche tentera d'explorer et d'analyser le sujet les prochains 13, 14 et 15 juillet à Borie Noble( sur le plateau du Sud Larzac).



Le programme est articulé autour de 4 temps forts: «Un autre monde est possible, «L'éducation à la Paix», une table-ronde et des témoignages sur différentes initiatives de vie dans le monde d'aujourd'hui et une exposition des associations et entreprises solidaires qui présenteront leurs initiatives et réalisations.

La rencontre est ouverte à toute personne intéressée par la non-violence et la découverte de l'expérience de l'Arche à travers les ateliers, les rencontres, et les enseignements sur la non-violence et l'engagement citoyen.

Plus d'informations sur : [www.arche-nonviolence.eu](http://www.arche-nonviolence.eu)

## VIVANCE - Centre de ressources compiégnois sur la non-violence 2000€ en 2014

Ce projet vise à contribuer au développement d'une culture de non-violence dans l'Oise.



Par la mise à la disposition des individus, des associations et des institutions; d'outils de réflexion, d'animation et de formation sur la non-violence, Vivance compte développer des partenariats associatifs et institutionnels afin de mettre en place des projets qui favorisent le développement d'une culture de non-violence.

Le centre de ressources est constitué de trois pôles:

- 1- Pôle documentation et d'information.
- 2- Pôle formation;
- 3- Pôle de sensibilisation par l'organisation d'événements.

Plus d'informations sur : [www.vivance.net](http://www.vivance.net)

# Actualité de la non-violence

## Développer la non-violence grâce aux jeux coopératifs

Dans leurs définitions de jeu, les dictionnaires parlent de « succès – échec, de gain – perte, de vainqueur-vaincu, de dominant-dominé ». Ces définitions oublient ces jeux qui laissent de côté la compétition : les jeux coopératifs.

Un jeu coopératif est un jeu sans gagnant ni perdant, sans exclu ni éliminé, où l'accent est mis sur la convivialité, le plaisir de rencontrer les autres et un défi, où l'enjeu est de gagner tous ensemble.

Les jeux coopératifs sont issus principalement des « new games » (nouveaux jeux) aux États-Unis au moment de la guerre du Vietnam, mais c'est au Canada qu'ils se développent dans un esprit non-violent.

Après avoir étudié différentes cultures, notamment papoue, innuit (eskimo), chinoise, Terry Orlick, enseignant canadien, a repéré chez elles des jeux coopératifs et a soutenu la thèse selon laquelle il y aurait un lien entre la fréquence de l'utilisation des jeux coopératifs et le caractère non-violent de telle ou telle culture.

Les jeux coopératifs permettent une interaction, poussent à communiquer dans la non-violence, à avoir confiance dans les autres et en soi-même, à interagir, à manifester son opinion et à écouter et accepter celles des autres, à vivre en groupe et à se sentir responsable de soi et des autres. Ces jeux sont l'occasion de prendre conscience du fonctionnement des autres, des différences de comportement, de pensée, de discours.

Aujourd'hui ils existent des jeux coopératifs en plein air et de table, et sont devenus des outils pédagogiques privilégiés. Comme les décrit la revue Non-Violence Actualité, ils sont des « Outils d'animation, d'observation, de connaissance de soi et des autres, ils concernent les parents, instituteurs, éducateurs, animateurs, formateurs, et toutes les personnes pour qui le jeu est un moment important de l'éducation et la solidarité une dimension essentielle de la vie en société ».



Pour en savoir plus :  
« Jeux coopératifs pour bâtir la paix »  
Université de Paix. Tome I et II  
Editorial Broché

« Favoriser la coopération par le jeu »  
Revue Non-Violence Actualité  
n° 334 mai - juin 2014  
[www.nonviolence-actualite.org](http://www.nonviolence-actualite.org)

## « Sanctions et respect » Non-Violence XXI relit l'actualité...



Congratulation, Mister Jean-Marie Muller, for your International Award for Promoting Gandhian Values Outside India! Remis par le Président de la république indienne le 15 novembre dernier, ce prix récompense l'un de nos membres pour son énorme œuvre de promotion des idées de Gandhi à l'extérieur de l'Inde, et tout particulièrement en France.



Du Respect pour la première page du quotidien gratuit « 20 Minutes » qui faisait sa une du 26 novembre avec une photo pleine page sur les actions de médiations par les pairs dans les collèges menées par Génération Médiateurs et Médiateurs et ce titre : « Casques Bleus de la Récré ». La non-violence pénètre donc peu à peu dans l'école ... et les grands médias.

CER 2013

## Les associations non-violentes se mobilisent pour l'application de la loi pour la refondation de l'école

La loi prévoit désormais la formation des enseignants et du personnel d'éducation à la prévention et à la résolution non-violente des conflits. Elisabeth Maheu-Vaillant et Christian Renoux, deux experts au coeur de la mobilisation, répondent aux questions de Non-Violence XXI.

**Vous vous battez depuis 13 ans pour introduire l'apprentissage de la non-violence dans l'éducation nationale. La loi Peillon satisfait-elle l'ensemble des revendications des associations ?**

Non, pas totalement puisque nous n'avons pas obtenu l'introduction d'une éducation à la non-violence pour les élèves, la première demande de notre campagne lancée en 2002. Mais avoir obtenu l'introduction dans la formation des personnels de l'éducation nationale de « formations à la prévention et à la résolution non-violente des conflits », selon les termes de la loi Peillon (art. 70 et art. L. 721-2 du Code de l'éducation) répond aux deux autres demandes de notre campagne. C'est donc déjà beaucoup. C'est une porte ouverte, une reconnaissance officielle et institutionnelle du bien-fondé de l'éducation à la non-violence.

Nous sommes convaincus que ces formations à la prévention des violences et à la résolution non-violente des conflits contribueront à l'amélioration du climat scolaire et du vivre ensemble, permettront le développement d'une école bienveillante pour tous et favoriseront la réussite scolaire des élèves ainsi que leur réussite humaine et celle de tous les personnels.

Il reste maintenant à décliner concrètement cette mesure législative en termes de politique de formation, avec des instructions complémentaires, des moyens, l'inventaire des ressources, une expérimentation dûment évaluée. En gros, il faut trouver la façon d'inciter, de faciliter voire de contraindre la grande machine des ESPE (Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation) et les Rectorats à appliquer cette décision.

**Dans l'idéal quels seraient les outils et moyens sur lesquels le Ministère devrait s'engager pour bien appliquer cette décision inscrite dans la loi ?**

Le ministère qui a mis en place un Comité de suivi de l'application de la réforme des ESPE (présidé par le recteur Filâtre) doit s'assurer que les ESPE mettent en place ces formations spécifiques. Il nous semble indispensable que les associations qui ont une longue expérience en matière d'éducation à la non-violence, en particulier celles réunies dans la Coordination, soient impliquées de façon importante dans ces formations. La loi prévoit que les ESPE soient ouvertes à ce genre de collaboration.

La formation des enseignants et des personnels d'éducation dans les ESPE (en formation initiale et continue) doit leur permettre à la fois de développer leurs propres compétences relationnelles, de se former aux principes et aux techniques de la résolution non-violente des conflits et d'apprendre à transposer avec les élèves les notions acquises pendant leur propre formation.

Cela commence par un apprentissage de la gestion non-violente de la classe, des moments de tensions, du choix de sanctions plus responsabilisantes que punitives, l'organisation de la parole, la mise en place d'apprentissages coopératifs, etc. Des formations spécifiques viendraient compléter ce dispositif de base (prévention et lutte contre les violences, par exemple lutte contre le harcèlement à l'école - en cohérence avec la campagne lancée par le Ministère fin novembre -, sensibilisation aux

phénomènes d'addiction, médiation par les pairs, formation des délégués élèves, etc.)

Cette formation ne peut se suffire de cours magistraux dispensés par des universitaires en Sciences de l'Éducation, même experts en la matière. Il est souhaitable que la mise en œuvre de cette formation se fasse en collaboration étroite avec les associations intervenant sur ce thème et avec l'appui des collectivités territoriales compétentes.

Gardons à l'esprit que le premier principe pédagogique est la manière d'être des adultes dans leurs relations, entre eux et avec les élèves, car les enfants commentent par modéliser leurs comportements sur celui des adultes.

**L'adoption de la loi a été un grand pas pour la non-violence, mais il faut rester vigilant et la mobilisation doit continuer. Sur quels aspects faudrait-il rester vigilant et quels sont les moyens à engager pour continuer la mobilisation ?**

La prochaine étape pour nous est de pouvoir faire au Ministère et aux ESPE une proposition structurée et collective en matière de formation d'adultes à la résolution non-violente des conflits.

Est déjà en cours l'écriture d'un texte collectif, par une quarantaine d'associations, à l'initiative de la Coordination pour l'éducation à la Non-violence et à la paix, sous l'égide de la Délégation Ministerielle de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, dirigée par Eric Debarbieux. Ce texte destiné aux responsables du Ministère et des ESPE détaille des contenus et des méthodes de formation dans l'esprit indiqué ci-dessus. Un autre texte collectif a été ainsi édité définissant une Charte de la médiation par les pairs.

À l'intérieur même de la Coordination est aussi commencé un travail pour structurer la collaboration entre associations qui ont une expertise en termes de pédagogie, d'exercices pratiques et interactifs, en matière d'éducation à la non-violence. Il s'agit d'imaginer comment elles pourraient intervenir en commun dans la formation des élèves et des formateurs des ESPE. Tout cela supposera aussi des financements de la part du Ministère.

Ensuite la mobilisation continue également pour l'introduction d'une éducation à la non-violence pour les élèves. Il s'agit d'élaborer un programme éducatif pour les élèves, avec à la fois des aspects interdisciplinaires et des moments spécifiques réservés dans l'emploi du temps. Il s'agit aussi de préconiser une organisation du travail scolaire, de la classe et de l'établissement scolaire qui respecte chaque élève et lui permet d'optimiser ses apprentissages. Cela repose sur la coopération entre les membres de la communauté éducative, dont les parents, et les autres acteurs éducatifs, les partenaires de l'école et les acteurs du territoire, dans une volonté de faire vivre la coéducation. La mise en œuvre de l'éducation à la non-violence devrait constituer une orientation centrale du projet d'école ou d'établissement.

Nous sommes convaincus que la formation des enseignants et des personnels éducatifs dans les ESPE facilitera la mise en place progressive de cette éducation pour les élèves.



### Les personnalités soutenant Non-Violence XXI

Guy Aurenche, Simone de Bollardièrre, Marie-Pierre Bovy, Bernard Clavel †, Christian Delorme, Isabelle Filliozat, Françoise Héritier, Stéphane Hessel †, Yazid Kherfi, Léon Maillé, Christian Mellon, Edgar Morin, Jean-Marie Muller, Bernard Quelquejeu, François Roux, Jacques Sémelin, Jacques Stewart, Marysette Tarlier, Jean-Pierre Vernant, Paul Virilio, Maryse Vaillant †, Jean-François Bernardini, Maria Biedrawa.

### Les organisations non-violentes membres de Non-Violence XXI

La revue Alternatives Non-Violentes (ANV), le Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées, la Coordination pour l'Action non-violente de l'Arche (CANVA), le Cun du Larzac / Institut Européen Conflits Cultures Coopération (IECCC), Equipes de paix dans les Balkans (EpB), l'association Génération Médiateurs, les Instituts de recherche et de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-violente (IFMAN), l'Institut de recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits (IRNC), le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN), le Mouvement International de la Réconciliation (MIR), le centre de ressources Non-Violence Actualité (NVA), la section française des Brigades de Paix Internationales (PBI).

### Les fondations partenaires

Non-Violence XXI est soutenue par la Fondation de France et la Fondation Un monde par tous.

Non-Violence XXI est membre de la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix.



Non-Violence XXI  
148 rue du Faubourg-Saint-Denis  
75010 Paris  
tél. : 01.45.48.37.62

coordination@nonviolence21.org  
www.nonviolence21.org

Lettre aux donateurs  
semestrielle et gratuite

Rédaction et mise en page  
Marisol Toledo